

Pour une meilleure gestion temporaire de notre système d'épuration.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Comme vous le savez, notre station d'épuration est saturée. Sa capacité maximum est de 40'000 équivalents-habitants (EH). Or, on en est déjà entre 41'000 et 43'000 avec des pointes à 50'000 EH selon la saison.

Selon Monsieur Yves Raymond, président du comité de l'APEC, l'exutoire de notre STEP n'est distant que de 4 à 5 kilomètres du pompage de la SAPAN qui fournit notre eau potable. En conséquence, l'association pour l'épuration de la Côte (APEC) dit vouloir faire opposition à toute réalisation accueillant plus de 15 habitants tant qu'elle n'aura pas le feu vert pour bâtir sa future installation de traitement.

Cette situation a été communiquée à la commune de Gland au printemps 2021. Malgré cela, les projets de nouvelles constructions se suivent, sans parler de futurs projets dont on entend parler, ceci semble-t-il sans réaction de l'APEC. Cette situation nous inquiète car elle signifie l'augmentation de la pollution de notre Léman.

Nous demandons à notre Municipalité :

- Quelles mesures ont déjà été prises.
- De prendre les mesures adéquates afin de restreindre les nouvelles constructions et ainsi de protéger la santé de notre lac.
- Peut-on avoir des informations sur des demandes qui auraient déjà été faites et/ou refusées ?

Nous désirons une réponse par écrit de la Municipalité.

Morel Marc

